

Conditions générales de vente (CGV)

Le groupe hôtelier Responsible Hotels of Switzerland réunit les établissements leaders en matière de durabilité écologique et sociale. Nos membres sont des établissements autonomes, de caractère, situés dans de beaux endroits et de grande qualité.

Le groupement met l'accent sur le développement d'un programme de marketing de haute qualité, dans le cadre duquel les Responsible Hotels of Switzerland se profilent comme une marque qui allie durabilité et qualité.

En acceptant ces conditions générales, le membre accepte de participer aux mesures de marketing du groupement et de les mettre en œuvre activement.

Le but de l'association ainsi que l'admission, la démission ou l'exclusion de membres sont régis par les [statuts](#).

Utilisation des photos "swisshoteldata.ch".

Chaque membre donne son accord pour que les images mises à disposition sur la base de données hôtelière soient également transmises aux médias et utilisées pour des activités de marketing.

Mesures de cross-marketing

Chaque membre s'engage à une commercialisation mutuelle ou à une augmentation de la visibilité et profite réciproquement des points forts des autres. Ceci dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- Actualisation et amélioration de l'image de marque
- Augmentation de la notoriété de la marque
- Ouverture de nouveaux canaux de distribution
- Atteinte de nouveaux groupes cibles

Partage des données

Dans le cadre de la communication et du travail médiatique général, chaque membre s'engage à partager des données opérationnelles sur le thème de la durabilité avec la coopération hôtelière. Le comité directeur ou le secrétariat formule de manière précise et complète le but à atteindre par la publication. Lorsque cela est nécessaire, les données sont rendues anonymes.

Logo

Le membre accepte que le logo de "Responsible Hotels of Switzerland" soit placé bien en vue sur le site Internet de l'hôtel ainsi que dans l'hôtel.

Système E-Guma de bon-cadeau

Responsible Hotels of Switzerland vend des bons de valeur sur mandat des hôtels membres via leur site Internet. Ces bons peuvent être échangés dans n'importe quel hôtel membre.

Chaque hôtel membre reçoit un accès en ligne au système de bons. La participation et l'utilisation du système de bons sont gratuites. Une fois le bon encaissé, l'hôtel membre reçoit chaque mois le montant encaissé par virement. Lors du paiement de l'avoir, une commission de 7% est déduite de l'avoir. Cette commission couvre les frais d'administration et de marketing ainsi que les prestations de service du secrétariat. La commission de 5% versée à e-Guma est déjà incluse.

Lors de sa visite, le client présente le bon avec le numéro du bon. La vérification de ces numéros peut être effectuée facilement et rapidement en ligne sur e-guma.ch sur PC ou via l'application Voucher sur smartphone et/ou tablette. Après l'utilisation par le client, le paiement est effectué à la fin de chaque mois par le secrétariat à l'hôtel membre. Il n'est pas nécessaire d'envoyer une facture au secrétariat.

Les données sont enregistrées dans le système de bons d'Idea Creation GmbH (e-guma). La [déclaration de protection](#) des données d'Idea Creation GmbH s'y applique.

beUnity - Plate-forme communautaire tout-en-un

BeUnity est le point de rencontre numérique de tous les membres. Chaque membre a accès à la plateforme beUnity. Toutes les données (règlements des critères d'admission et des cotisations, statuts, critères d'admission, visuels clés, logos, etc.) se trouvent également sur be-Unity.

Avantage pour les collaborateurs : hébergement à l'hôtel

Le membre offre aux autres membres un tarif collaborateur de CHF 250.00 par chambre double par nuit pour max. 2 personnes (petit déjeuner inclus / taxe de séjour exclue) pour un maximum de 2 jours dans des hôtels de catégorie 1 (hôtels 4 - 5 étoiles) ou un tarif collaborateur de CHF 150.00 par chambre double par nuit pour max. 2 personnes (petit déjeuner inclus / taxe de séjour exclue) pour un maximum de 2 jours dans des hôtels de catégorie 2 (tous les autres hôtels).

Le tarif collaborateur est valable en fonction des disponibilités et sur demande et ne peut être confirmé que 7 jours avant l'arrivée. De plus amples informations sont disponibles sur [beUnity](#).

Les présentes conditions générales ont été adoptées lors de l'assemblée générale de l'association du 27 mars 2023.

Salutations cordiales,



Valentin Bot
Président



Chantal Cartier
Directrice générale